

Comme le prêtre, l'homme de lettres est consacré; et si le ministère des âmes exige un culte de soi-même, le ministère de la pensée, quand on est digne de lui, exige aussi des austérités. — La-cordaire (1802-1861)

LE NICOLETTAIN

ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA

ABONNEMENT :	
Un an	\$1.00
Six mois	.60
ETATS-UNIS :	
Un an	\$1.50
Six mois	\$1.00

En marge de la saison des concerts

"C'est par des actions ordinaires qu'on peut juger un homme", a dit Montaigne.

Pourtant de cet énoncé, on peut ajouter : c'est par l'ensemble de ses activités que l'on peut juger de la mentalité d'une ville, d'un centre urbain ou rural.

Et les distractions préférées de telle ou telle localité pesent énormément dans la balance de tel ou tel jugement porté contre elles.

Ici, l'art prend une large place. Là, on raffole surtout des sports. Ailleurs, les goûts sont partagés; et tous les mouvements sociaux: sportifs ou artistiques, reçoivent leur juste part d'encouragement. Le snobisme ne vient pas flâner de son aile morbide les plus magnifiques organisations.

Ah! le snobisme! en voilà une plaie! Aussi, bien à plaindre sont les endroits atteints d'un pareil microbe.

Je dis bien, microbe d'orgueil, portant celui qui en est atteint à se singulariser, à ne pas trouver beau et digne d'encouragement, chez nous, les mêmes talents, les mêmes valeurs qu'on ira applaudir ailleurs des deux mains.

Ici, à Victoriaville, nous avons un peu de tout. Le sport est en honneur. Les débats oratoires ont remporté de beaux succès dans le passé. Le théâtre a de ferreux adeptes. Et les amateurs de belle musique sont non moins nombreux et enthousiastes.

Depuis déjà plusieurs années, un groupe d'élite de notre ville a formé une société musicale, laquelle s'emploie à organiser, tous les ans, une saison de concerts artistiques.

Ces concerts, où se sont signalés des pianistes, des violonistes, des chanteuses et des chanteurs de haute réputation, n'ont pas manqué de faire vivre des heures délicieuses à leurs auditeurs. De plus, ils contribuent à tenir l'amour de l'art à un plus haut diapason chez nous.

Pour la saison 1946-47, le premier concert mettra en vedette la jeune et talentueuse Canadienne française PIERRETTE ALARIE, soprano hautement appréciée des connaisseurs, et dont les journaux ont dit tant de bien depuis le retour de cette artiste du Metropolitan Opera, où elle s'est fait entendre il y a quelques mois.

Tous les amis de la belle musique sont chaleureusement invités à venir calcauder et applaudir notre jeune compatriote.

Oui, tous devraient se faire un agréable devoir de figurer, lundi soir, le 14 octobre, dans l'auditoire d'élite, formé par le dévouement des membres de la Société Musicale Eur de Victoriaville.

Dans notre existence fébrile, parfois bien terre à terre, il est bon de faire une halte.

Allons nous reposer au souffle bienfaisant de l'art. Allons applaudir une gloire artistique de chez nous.

Madame Camille DUGUAY

Jubilé de diamant de l'Association des Dames de Charité, de Nicolet

Jeudi, le 3 octobre, l'Association des Dames de Charité de Nicolet, célébrait le soixantième anniversaire de sa fondation. C'est en effet le 3 octobre 1886 que Mgr Suzor, grand-vicaire du diocèse de Nicolet, fonda cette méritante société pour secourir les Soeurs Grises dans leur oeuvre admirable de dévouement et de charité. Depuis soixante années, les dames de Charité se font les pourvoyeuses des déshérités, en organisant bazars, soirées, parties de cartes, etc., etc., au profit de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Leur inlassable dévouement ne s'est jamais ralenti, et c'est grâce à leur zèle que l'Hôtel-Dieu de Nicolet, qui fête son jubilé de diamant le 18 août dernier, a pu secourir tant de malheureux, abriter tant de misères et soulager tant de souffrances.

A l'occasion de ce jubilé, les SS Grises désireuses de témoigner leur gratitude à leurs admirables collaboratrices, organisèrent un jour de récollection.

Jeudi, le 3 octobre courant, à 8 heures a.m., en la chapelle de l'Hôtel-Dieu, il y eut une messe dite pour les membres vivants et défunts de l'Association; à 10 h. 30, les Dames se réunissant de nouveau pour une conférence et dans l'après-midi une heure d'adoration groupait presque tous les membres de l'Association au pied de l'Ostensoir. M. l'abbé Ant. Parenteau, directeur spirituel au séminaire, fut le prédicateur très goûté de cette mémorable journée. En termes heureux il exposa ce qu'était le vrai rôle de la Dame de Charité. Sa mission a un double but; d'abord secourir le pauvre, consoler le malheureux; et ensuite, rappeler aux favorisés de la fortune que la charité est un devoir primordial.

Après l'heure sainte, il y eut grand ralliement à la salle Ste-Elizabeth; on y donna l'historique de l'Association, puis M. l'abbé Albert Dumas, curé de la cathédrale, qui voulut bien relever cette fête de sa présence, bénit une bannière, don de la communauté reconnaissante aux Dames de Charité. Un thé musical suivit, pendant lequel les orphelins de l'Orphelinat du Christ-Roi exécutèrent du chant. A 5 heures p.m., l'on se sépara emportant le meilleur souvenir de ce jour inoubliable.

Pour terminer cette journée en beauté, un groupe de Dames se rendirent, le soir, à la salle des hospitalisés de l'Hôtel-Dieu. Chants et déclamations se succédèrent à la grande joie des pauvres déshérités de cette institution qui mêlent aussi leurs chansons à celles de leurs dignes visiteuses.

L'Association des Dames de Charité de Nicolet compte actuellement 400 membres, et, chose étonnante, quoique vieille de 60 ans, elle a conservé son enthousiasme et sa fraîcheur, et nulle réforme n'a encore été jugée nécessaire.

Fin des cours d'enseignement ménager à Nicolet

Jeudi, le 26 septembre dernier, à 8 heures du soir, avait lieu, à l'Ecole d'Agriculture de Nicolet, la distribution des prix aux élèves qui ont suivi les cours ménagers donnés à cette école dans les cours de l'été 1946.

On remarquait dans l'assistance: Mgr Roméo Gagnon, V.G., représentant Son Exc. Mgr A. Lafortune, évêque de Nicolet, l'hon. Ant. Hélie, ministre d'Etat, Jean-Chs Magnan, directeur du Service provincial de l'enseignement agricole, M. Elphège Houde, directeur de l'Ecole, MM. les chanoines Robert Charland, supérieur du séminaire de Nicolet, Jos. Bourgeois, v.-supérieur du séminaire de Nicolet, Ch. Ed. St-Germain, aumônier de l'hôpital du Christ-Roi, MM. les abbés Vigor Lefebvre, procureur du séminaire, Geo. Côté, Bruno Poirier, Wilf. Bergeron, professeurs du séminaire, Roland Belcourt, curé de St-Grégoire de Nicolet, Son Honneur le maire et Mme Alf. Gaudet, de la ville de Nicolet, MM. V. Lanouette, Henri-Paul Ricard, les agronomes J.-Bpte Millette, J. de Nicolet, H. Lacoursière, du service de l'enseignement agricole et un grand nombre des anciens élèves, garçons et filles, de l'Ecole d'Agriculture de Nicolet.

M. l'abbé Elphège Houde, directeur de l'Ecole d'Agriculture, agissant comme maître de cérémonie. Il annonça que 24 demoiselles de la région des Bois-Francis avaient suivi les cours d'enseignement ménager et qu'elles reçurent en récompense au-delà de \$150.00 en prix offerts par des généreux donateurs de la ville et de la région de Nicolet, suivant en cela, l'exemple de Son Exc. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, des prêtres, des professeurs du Séminaire, de l'Ecole d'Agriculture, des religieuses de l'Ecole Normale de Nicolet.

Il est intéressant de noter que sur les 12 jeunes filles diplômées de cette année, deux ont obtenu leur parchemin avec grande distinction et six avec succès. On doit souligner aussi que les 12 élèves qui ont suivi le cours de puériculture et les 11 élèves du cours de secourisme, recevront les unes un diplôme et les autres un certificat de la Croix Rouge et cela plus tard quand l'organisme ci-haut mentionné, pour réparer l'oubli d'avoir envoyé à ces élèves canadiennes françaises des parchemins imprimés en anglais, voudra bien remplacer ceux qui lui ont été retournés poliment, par des parchemins sinon bilingues, du moins en français.

Dans le cours de la soirée, il y eut interprétation, par quelques élèves de l'institution, de la comédie intitulée: "La cuisinière de Lemercier", de Neuville. Il y eut aussi exécution de plusieurs chansons françaises par la chorale des élèves dirigés par M. l'abbé Théo Martel, professeur de chant.

Avant de clore la soirée, il y eut quelques allocutions par Mgr R. Gagnon, V.G., l'hon. Ant. Hélie,

ministre d'Etat et Jean-Chs Magnan, directeur du Service provincial de l'enseignement agricole.

"Le premier devoir des parents, dit Mgr R. Gagnon, c'est de donner l'éducation aux enfants. Les cultivateurs qui ne peuvent diriger leurs filles vers l'Ecole Normale feront très bien de les envoyer suivre les cours d'enseignement ménager à l'Ecole d'Agriculture de Nicolet. L'éducation c'est le meilleur placement qui mettra de la vie, du sérieux, de la joie au futur foyer des jeunes filles campagnannes."

S'adressant ensuite aux douze finissantes qu'il félicita pour leurs succès, Mgr Gagnon leur a dit: "Le foyer est bâti par la femme, par la mère de famille. Vous avez été bien préparées, mesdemoiselles, pour accomplir ce noble rôle. Je souhaite que vous ayez l'ardeur des douze apôtres pour convertir, par l'exemple, vos compagnes de votre paroisse qui viendront dans cette maison pour recevoir la formation nécessaire pour devenir des femmes fortes, des femmes capables de rendre un foyer admirable à tous les points de vue."

Parlant au nom du gouvernement de la province qu'il représentait, l'hon. Ant. Hélie, ministre d'Etat, déclare ce qui suit: "Quand les écoles d'agriculture ont été fondées, bien des gens étaient sceptiques. Ils prétendaient qu'on déracinait nos enfants de la campagne en les changeant de milieu. Je suis heureux de proclamer, après l'avoir lu dans les journaux, que 88% des diplômés de l'Ecole d'Agriculture de Nicolet sont retournés sur la terre. Ce résultat vraiment magnifique va inciter les Canadiens à ne pas désertir le sol. Aux jeunes filles, M. le ministre donna quelques conseils en ces termes: "Vous êtes chanceuses, vous dont les parents ont fait des sacrifices pour vous procurer l'instruction. Faites-la fructifier dans votre foyer et dans votre entourage. Aidez vos compagnes, faites-leur profiter de votre bagage de connaissance en vous rappelant que c'est quelque chose de grand que de rendre service à ses semblables."

Invité à dire quelques mots, M. Jean-Chs Magnan, directeur du Service provincial agricole, félicita aussi les jeunes filles de leurs magnifiques succès et leur rappela que "pour réussir dans la vie, ce qui compte ce n'est pas la chance mais bien ce que l'on a dans le cœur, son intelligence et sa volonté." "Avec ça, conclut-il, les demoiselles qui sortent de ces cours, couronnées de lauriers, seront des modèles non seulement au foyer mais aussi dans la vie sociale où elles soutiendront de leur dévouement et de leur habileté toutes les bonnes oeuvres."

Un grand nombre de parents et d'amis des élèves de cette Ecole assistaient aussi à cette séance de fin d'année à l'Ecole d'Agriculture de Nicolet.

Contract accordé à La-Salle Paving de Victoriaville

Lors de la dernière séance du conseil municipal, la soumission de LaSalle Paving de Victoriaville au montant de \$19,627.05 pour la construction de travaux d'aqueduc et d'égoûts dans le nord-est de la ville devant desservir la Cie Joubert, de Montréal, qui est à construire une vaste usine de lait condensé dans cette partie de la ville, a été acceptée. M. l'échevin Nap. Rousseau, pro-maire et président du comité de l'aqueduc a été autorisé à signer le contrat d'entreprise avec La Salle Paving, de Victoriaville, au nom de la ville de Nicolet. L'échevin Nap. Rousseau est aussi autorisé à signer un contrat avec l'ingénieur Marcotte qui est chargé de la surveillance de ces dits travaux.

Oeuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre, dans le diocèse de Nicolet

Dans le cours du mois de septembre dernier, la contribution du diocèse de Nicolet à l'Oeuvre Pontificale de Saint-Pierre-Apôtre fut de \$514.36, réparties comme suit: Yamaska, Croisées du couvent, pour un séminariste, \$15.00; St-Albert, cont. et dons, \$96.43; Kingsley Falls, cont. et dons, \$105.00; St-Elphège, cont. et dons, \$23.00; Gendilly, cont. et dons, \$118.93; Béancourt, cont. et dons, \$90.00; Anonyme, \$50.00; Contributions diverses, \$16.00.

12 criminels nazis monteront sur l'échafaud

Le tribunal international des crimes de guerre vient de condamner à mort 12 chefs nazis. Il a frappé de prison à temps ou à perpétuité 7 autres chefs hitlériens; trois accusés ont été acquittés en dépit de l'opposition russe.

Un grand nombre de nos lecteurs ont suivi les différentes phases du procès auquel ont été soumis les criminels boches et au cours duquel des scènes horribles ont été relatées, scènes dans lesquelles figuraient honteusement ceux qui paieront bientôt de leur vie les crimes nombreux qu'ils ont commis durant la grande guerre.

C'est avec une impassibilité presque sans pareille que la plupart des condamnés ont reçu leur sentence mardi dernier. L'un après l'autre ils ont fait leur apparition devant la cour pour entendre le verdict qui les attendait. Goering fut le premier à être appelé; il reçut sa sentence de mort. Les autres condamnés à la potence sont: Joachim Von Ribbentrop, Wilhelm von Keitel, Ernest Kaltenbrunner, Alfred Rosenberg, Hans Frank, Wilhelm Frick, Julius Streicher, Fritz Sauckel, Alfred Jodl, Arthur Seyss-Inquart, Martin Bormann, ce dernier par contumace, étant demeuré introuvable. Voici les noms de ceux qui ont été condamnés à la prison à perpétuité: Rudolf Hess, Walter Funk, Eric Raeder; sont condamnés temporairement à la prison Baldur von Schirach et Albert Speer, 20 ans, Constantin von Neurath, 15 ans, Karl Doenitz, 10 ans; sont acquittés: Hjalmar Schacht, Fran von Papen et Hans Fritzsche.



PIERRETTE ALARIE, le brillant soprano qui inaugurera la saison des concerts artistiques, dont le premier aura lieu au théâtre Victoria, le 14 octobre.

La richesse forestière doit être protégée à tout prix

"L'Association forestière des Cantons de l'Est, un mouvement qui a été lancé depuis quelques années seulement a accompli un travail immense jusqu'ici pour la protection de nos terrains boisés. Elle mérite notre encouragement et la collaboration de tous pour que nous ayons les plus belles forêts du pays."

C'est ce que déclarait l'hon. J. S. Bourque, ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques, au banquet de clôture de l'Association forestière des Cantons de l'Est qui eut lieu au manège militaire de Victoriaville sous la présidence conjointe de MM. Scraphin Bolduc, de Beauceville et F. E. Alain, industriel, de Victoriaville.

L'abanquet coïncidait avec la remise d'un trophée et d'un cheque de \$100, au lauréat du grand prix de l'Association pour le concours de sylviculture, M. P. E. Roy, de Vallée-Jonction. Des diplômes de mérite furent aussi remis à M. M. Nadeau, de St-Bernard et à M. J. Lacroix, de Scott-Jonction. Il y eut des allocutions prononcées par MM. Scraphin Bolduc, Philippe Gagnon, Lucien Arcand, J. D. Brûlé, Georges Mahoux et J.-A. Blanchet, député de Compton aux Communes, etc.

L'hon. M. Bourque expliqua qu'il fallait réaliser que la forêt a besoin de protection et que cette protection, il n'y aurait pas de réussite possible malgré les efforts du gouvernement pour améliorer la situation. "Car, dit-il, il faut que le public et les compagnies comprennent que si certains terrains sont épuisés, c'est dû surtout à la mauvaise organisation. C'est pourquoi, il a fallu prendre des mesures radicales pour enrayer le mal et dire par exemple aux compagnies de faire une coupe de bois annuelle correspondant à la pousse annuelle, de faire la redistribution des limites, d'échanger certaines limites, d'enlever et d'en agrandir d'autres, etc."

"Il faut comprendre que ces moyens ont été pris pour l'intérêt de la masse et pour la conservation de nos forêts. De même, la nomination d'ingénieurs forestiers a largement contribué à améliorer la richesse de nos forêts."

Le conférencier était M. Edgar Porter, ingénieur forestier conseil, de Québec, qui traita de l'économie forestière dans les Cantons de l'Est. Il rappela qu'il était urgent de faire l'inventaire écono-

mique des forêts de cette région et donna des statistiques pour prouver ce besoin. Il donna les moyens suivants pour rendre la situation meilleure: "Demandez que se continue et même s'intensifie chez nous l'inventaire des ressources naturelles, spécialement de vos ressources forestières. Votre région a la bonne fortune d'avoir pour représenter ses intérêts devant l'exécutif du Québec, votre président d'honneur, à ce congrès, l'hon. J. S. Bourque. Je sais qu'il comprend toute l'importance de la forêt dans l'économie de la province et de la région en particulier.

L'inventaire régional de vos ressources forestières devrait au moins doubler en intensité, c'est-à-dire que les virées devraient être menées à tous les 5 milles, au lieu des 10 milles, et ceci pour que la région qui reste à couvrir se trouve plus fortement touchée par les établissements agricoles dans le haut des bassins hydrauliques de votre région.

"Un tel relevé de vos boisés devrait être fait par la photographie aérienne pour permettre de déterminer l'intensité de vos exploitations et l'état de la régénération de vos buchés. Cet inventaire devrait vous donner la possibilité de vos massifs boisés pour chacune des unités économiques de votre région et vous aidera à prendre les mesures pour réhabiliter les nombreuses superficies de vacanciers forestières non régénérées.

"Mais ce n'est là qu'une partie de la recherche à faire. Il faudrait que vous-mêmes, dans vos divers milieux, avec méthode et esprit d'ensemble, vous fassiez l'inventaire de vos boisés en matière ligneuse, bois de chauffage, de construction, de menuiserie et de tournage, bois à pulpe, etc., de même que l'étude de la provenance des bois utilisés chez-vous. Car il est toujours à craindre que l'exemple de votre réussite amène les gens des autres régions, où vous vous approvisionnez partiellement, à utiliser leurs ressources sur place. L'Association forestière est l'organisme tout désigné pour canaliser vos demandes et vos recherches. Et je vous souhaite donc que votre magnifique région ajoute à sa production agricole, industrielle et humaine, une réussite forestière par un aménagement forestier bien en fonction avec votre agriculture, votre industrie et votre population.

La construction est active à Nicolet malgré la pénurie des matériaux

Tout le monde, à Nicolet comme ailleurs, parle de la rareté des matériaux qui, évidemment, paralysent une foule de projets ou, en retardent l'exécution. Néanmoins, ceux qui ont l'avantage de venir à Nicolet sont surpris de constater le nombre de constructions qui sont actuellement en cours en cette ville.

En se rendant dans la partie nord-est de la ville, au-delà du chemin de fer Canadien National, le voyageur constate la vaste entreprise de la Cie Joubert, de Montréal, qui est à construire une usine de lait condensé dans cette partie de la ville. Il y a là du terrain aux moins pour la construction de plus de cent maisons. Une rue est déjà ouverte. Se transportant ensuite dans la partie nord de la ville, sur la rue Lasalle, on constate la construction de la nouvelle usine de menuiserie de M. A. Lavertue et de la Cie de plastique de Nicolet. Deux nouveaux permis de construction sur cette rue viennent d'être demandés au Conseil par M. Marcel Chapdelaine, propriétaire de Houle Ex-press Eng. de cette ville, l'un pour la construction d'une maison privée de 25 x 35 avec bureau, et l'autre pour la construction d'un garage de 45 x 45. Si les pourparlers avec les RR. FF. des Ecoles Chrétiennes de cette ville, qui sont propriétaires d'un certain nombre de lots à l'extrémité nord de cette rue, aboutissent à bonne fin, plusieurs logements s'y construiront bientôt. En descendant la rue St-Jean-Baptiste vers le nord-ouest, on aperçoit la magnifique bâtisse que sont à construire

les RR. PP. Montfortains de cette ville pour y établir un Service international d'information et de propagande mariale dont le nom officiel est celui de CENTRE MARIAL CANADIEN. En revenant au centre de la ville, on constate la construction par M. H.N. Biron, industriel, de cette ville, d'un troisième étage à l'édifice dont il est propriétaire sur la rue Brassard; M. Onil Houle vient de terminer la construction sur la rue Plessis d'un édifice à deux logements; la Cie de Téléphone de Nicolet, Limitée, est actuellement à construire, coin des rues Fortier et St-Philippe, un magnifique édifice pour l'aménagement de son central; MM. Gibault et Brochu, devenus propriétaires de l'ancien hôtel Manoir, coin des rues Léon XIII et Panet, sont actuellement à exécuter de vastes réparations tant intérieures qu'extérieures à cet édifice avec l'intention d'en faire un hôtel très moderne. Les travaux achèvent et l'ouverture officielle ne retardera pas. M. Sylvio Denoncourt devra bientôt commencer la construction d'un édifice sur l'emplacement de M. G. Leblanc, rue Plessis.

Depuis le début de l'année 1946, il y eut en cette ville plusieurs mutations de propriétés. La propriété No 315-1 du cadastre, de M. J. L. Proulx, rue Plessis, a été transférée à M. Alphonse Proulx; une partie du numéro cadastral 227 et une autre partie du numéro 226-2, de M. Fridolin Rock, rue St-Jean-Baptiste à MM. Valmore, Fernand et Bertrand Rock; le No P-233 de Mme Wiwine Girard, rue (suite à la page 4)

Changement d'horaires au Canadien National

Depuis le 29 septembre dernier, les trains circulant sur la voie de Nicolet ont subi des changements. Pour l'information du public l'agent de gare, à Nicolet, signale l'horaire suivant pour la prochaine saison: Premier départ du train Nicolet-Montréal, 6 h. a.m. et le deuxième, à 1 h. 39 p.m.

Arrivé du premier train Montréal-Nicolet, à 10 h. 53 a.m. et du deuxième, à 9 h. du soir.

Le train venant de St-Hyacinthe et continuant à Ste-Angèle, passera à Nicolet à 12 h. 45 a.m. Il repassera à Nicolet à 5 h. 05 p.m. continuant à St-Hyacinthe.

Le samedi, le train venant de St-Hyacinthe, laissera Nicolet pour Ste-Angèle, à 1 h. 15 p.m.

Le train de Montréal passant à Nicolet à 10 h. 53 a.m. continue sa marche jusqu'à Victoriaville.

LA FIEVRE TYPHOIDE

La bacille d'Eberth, microbe de la terrible fièvre typhoïde, ne peut vivre dans l'infusion de thé, même froid. D'où l'indication de cette boisson, en somme agréable, en temps et en pays d'épidémie typhoïde. Ceci est signalé par le major Mac Naught, de l'armée anglaise.

L'emprunt est autorisé

Lors de la dernière séance du conseil de cette ville, Son Honneur le maire J. A. Gaudet a fait part au conseil que la Commission Municipale de Québec venait d'approuver le règlement No 108 en vertu duquel la ville de Nicolet fera un emprunt de \$160,000.00 réparti pour les fins suivantes: rachat par anticipation de \$93,000.00 d'obligations émises en 1935 à 4 1/2%; la balance sera réalisée pour divers travaux publics, particulièrement, canaux d'égoûts, aqueduc, construction d'un incinérateur, pavage des rues, paiement d'un camion pour utilités publiques. Le taux du pourcentage de cet emprunt ne dépassera pas 3%. La ville fera une économie d'environ \$1,000.00 par année. Ce projet d'emprunt fut unanimement approuvé par les propriétaires de cette ville, les 22 et 23 août dernier.

Après avoir étudié le mode le plus avantageux d'emprunt, il fut unanimement résolu de laisser les courtiers déterminer aux-mêmes les taux d'intérêts qu'ils consentiraient à payer sur cet emprunt, moyennant que ce taux ne dépasse pas 3%.

Lors de cette même séance, le greffier de ce conseil a été autorisé de donner avis dans la Gazette Officielle de Québec aux détenteurs de débiteurs dont le rachat devra être fait en vertu de ce règlement 108 d'emprunt, d'avoir à les déposer aux banques, car après le 1er novembre 1946, les intérêts ne seront plus payés sur ces dites débiteures. Il a aussi donné avis que la ville de Nicolet recevra des soumissions pour l'achat des obligations que la ville est autorisée à émettre en vertu du règlement No 108 d'emprunt.

Le roi le plus riche du monde

Actuellement, l'homme qui a la plus grosse fortune personnelle au monde est le roi d'Arabie, Ibn Séoud. Sa fortune n'est pas constituée, comme celle des citoyens orientaux d'autrefois, de bijoux et de métaux précieux. Mais tout comme ces trésors anciens, elle est enlevée au sein de la terre. Elle est représentée, en fait, par les prodigieux gisements de pétrole que les Américains ont détectés récemment un peu partout en Arabie. Ils évaluent l'ensemble de ces gisements à 450 milliards de dollars et le tout est la propriété d'Ibn Séoud.

L'entrée de Pierrette Alarie au Metropolitan

Mlle Pierrette Alarie sera la première Canadienne-Française à chanter des premiers rôles au Metropolitan Opera de New-York. La charmante artiste montrealaise recevait le 25 juillet 1945 un télégramme confirmant son engagement pour une période de trois ans. Elle a déjà commencé à préparer les rôles qu'on lui confiera, soit "Lakmé" et la Poupée dans "Les Contes d'Hofman", pour le répertoire français; "Lucie de Lammermoor", Gilda dans "Rigoletto", Rosine dans "Le Barbier de Séville", le page Oscar dans "Le Bal Masqué", pour le répertoire italien; la Reine de la Nuit dans "La Flûte Enchantée", la 1ère fille-fleur dans "Parsifal", pour le répertoire allemand; la Reine de Shemakan (en anglais) dans "Le Coq d'Or".

La blonde et jolie chanteuse coloratura, au cours des trois années qui suivront, ne pourra chanter hors du Metropolitan qu'avec l'autorisation de la maison.

Mlle Alarie débuta à la scène, dans "L'Auberge du Cheval Blanc", aux Variétés Lyriques. Au printemps de 1943, elle chanta dans "La Flûte Enchantée", sous la direction de sir Thomas Beecham, alors que cet opéra de Mozart était présenté par la Société des Festivals de Montréal.

Mlle Pierrette Alarie ne laisse pas son succès lui monter à la tête. "Mieux vaut, dit-elle, aller lentement mais sûrement." "Mais comme elle sait que seul le travail assure le succès, elle s'est mise à l'oeuvre aussitôt, sous la direction d'Edward Johnson, le gerant général du Metropolitan.

Le fait que Mlle Alarie soit au Metropolitan ne lui ferme pas, au contraire, l'accès au concert et aux scènes lyriques. Avec l'approbation du Metropolitan, elle chante pour les Variétés Lyriques "La Fille du Régiment", de Donizetti. Et quelques jours après la signature de son contrat au Metropolitan, tout Montréal pouvait lui rendre un hommage public en allant l'entendre au Chalet de la montagne. Et n'oublions pas que la nouvelle vedette du Metropolitan est sous contrat avec M. Charles Goulet pour une tournée de récitals dans les grands centres de la province. Le public de partout sera désireux d'entendre cette jeune chanteuse à la gloire naissante, qui reçut sa formation première chez nous et qui est la fille d'une comédienne dont la fantaisie et l'observation ont acquis la faveur générale.

C'est la semaine de prévention des incendies

Sans feu, nous ne pouvons vivre. Cette vérité peut paraître paradoxale, mais elle est très réelle. Le feu est l'un des plus grands éléments destructeurs de l'âge moderne. Le feu chauffe nos maisons et les usines. Par contre, il les détruit par milliers, chaque année. Le feu crée la chaleur essentielle à la vie, mais par contre il tue des centaines d'êtres humains, chaque année. Et dire qu'en étant plus prudent, on pourrait restreindre sa tendance destructive.

Il ne suffit que de jeter un coup d'oeil sur les statistiques sur les incendies au Canada pour comprendre la tâche nationale qui nous attend pour en arriver à cette fin. L'an dernier, par exemple, les dégâts causés par le feu à la propriété se chiffraient par \$11,903,020, sans compter des dégâts d'un total de \$9,867,000 aux édifices du gouvernement.

Dans ces statistiques, on note que les flammes détruisirent 39,421 maisons privées, pour une perte totale de \$8,104,481. Songeons à ce que représente une telle perte, en une époque où la disette de logis est notre principal problème national. La cause de ces incendies nous fait réfléchir tout particulièrement en pensant que l'an passé par exemple l'imprudence des fumeurs et leur négligence furent la cause de la destruction de toutes sortes de propriétés évaluées à \$3,000,298. Songeons qu'une allumette mal éteinte, jetée négligemment peut être la cause de la destruction de propriétés d'une valeur de dizaine de milliers de dollars. A vrai dire, celui qui lance ainsi une allumette, frémirait s'il pouvait prévoir les conséquences néfastes de sa propre négligence.

Chaque année, nous dépensons des millions de dollars dans nos services de protection contre les incendies, protection de tous genres, y compris la conservation de nos richesses forestières. Mais comment dépensons-nous pour la prévention, ce qui compte beaucoup plus?

Une fois par année, nous nous arrêtons pour travailler à la semaine de prévention des incendies. Mais la prévention des incendies est une tâche quotidienne et tous sans exception doivent faire leur part dans cette oeuvre.

Des maisons en ruines, des usines détruites, des marchandises réduites en fumée, du chômage, des pertes d'argent, des vies humaines sacrifiées... telle est la punition des imprudents. Malheureusement, nous continuons à ignorer cette triste situation et les horribles leçons qui s'en dégagent. Pour combien de temps encore notre apathie et notre irréflexion réclameront-elles un tel impôt?

Le drapeau canadien

Communiqué officiel de la "Ligue du drapeau"

La "Ligue du Drapeau National" du Canada (The League for a Canadian Flag) a été créée en 1942 pour unir les Canadiens sans distinction, dans un effort commun pour l'obtention d'un Drapeau essentiellement "distinctif" et uniquement canadien.

La LIGUE s'étend d'un océan à l'autre par ses filiales (ou clubs) dans chaque province et recrute ses membres parmi les Canadiens de toutes langues et de toutes nuances d'opinion. Sa publicité est bilingue.

La Ligue est indépendante de tout parti. Aucune inféodation, aucune accointance politique. La question d'un Drapeau national est au-dessus de toute partisanerie.

Seul l'intérêt le dévouement au seul Canada. La Ligue rejette tout servilisme ou colonialisme.

Le Drapeau qu'elle préconise et que tous connaissent aujourd'hui se décrit :

"Tranchée de Gueules et d'Argent à une Feuille d'Erable de Si-nopole sur le tout".

C'est le drapeau présenté à la députation d'Ottawa, sans ingérence politique, et qui est arrivé en finale après l'élimination des 2400 modèles, par sa seule valeur éminemment "distinctive", de source et de signification uniquement canadienne, sans aucune vassalité.

Commentaire

Jusqu'à date, la "Ligue du Drapeau National" du Canada a évité

tout commentaire sur le choix officiel d'un drapeau "distinctif" par le Comité du drapeau à Ottawa.

La Ligue voulait faire confiance audit Comité et par déférence lui donner occasion de prouver publiquement sa compétence, son impartialité et son canadianisme pur; qualités nécessairement exigées chez un Comité de cette importance, dans le choix d'un drapeau pour un pays qui après 400 ans d'existence n'a pas encore le sien.

Le Comité parlementaire a parlé. Nous ne sommes plus tenus à la réserve.

Du "Red Ensign"

La comédie impérialiste ou impérialisante s'est terminée en laideur extrême. La préoccupation majoritaire de ce Comité a été de conserver un emblème de dépendance et de filiation étrangère assujettissant plutôt que de rivaliser d'ardeur et de fierté pour le Canada afin de doter celui-ci de symboles bien à lui, uniquement à lui.

Nous n'irons pas jusqu'à dire, à la suite d'un journaliste américain, que ce "Red Ensign", tel que proposé, n'est qu'un drapeau quisling impérial comme les Russes peuvent en "imposer" aux nations subjuguées par la Terreur Rouge. Notons toutefois que l'opinion publique, à travers le Canada, a jugé que ce Comité a failli à sa mission. D'aucuns sont allés jusqu'à affirmer — va sans dire non sans exagération — que ledit Comité se serait prostitué, puisqu'il a osé présenter un drapeau bâtarde, parce que sans titre d'extraction ou d'histoire canadienne, sans "distinction" et dépourvu totalement d'unité nationale.

Examinons cet hybride.

Le Comité, pour donner à "son" drapeau un semblant de présentation honnête, après avoir rejeté le seul drapeau populaire parce que le seul essentiellement distinctif qui avait les honneurs de la finale et contre lequel on n'avait aucun grief sinon qu'il était "canadien", n'a trouvé rien autre que d'emprunter les idées et les particularités fondamentales du Drapeau de la Ligue du Drapeau, à savoir, la feuille d'érable, le rouge et le blanc. Mais, en plagiaire maladroit ou mal intentionné, le Comité leur enlève leur valeur spécifique et unitaire qui fait du drapeau de la Ligue un tout indivisible, artistique et emblématique, uniquement canadien. C'est ainsi que la feuille d'érable "verte", au naturel, symbole de jeunesse, l'avenir et élément de teinte vivante dans le drapeau de la Ligue est devenu, dans les mains malhonnêtes du Comité, un motif artificiel lourd et saugrenu: une feuille d'or. Voudrait-on insinuer que le Canada est à son déclin comme la feuille jaunissante à l'automne avant de choir...?

Quant au symbolisme des couleurs, si harmonieux de respect mutuel, de sympathie réciproque dans l'égalité entre canadiens, si riche de données historiques dans le drapeau de la Ligue, le Comité le remplace par l'idée de désunion. Il rompt l'accord en introduisant de plein gré un divorce de races. En vérité, il noie par le minuscule cercle blanc qui entoure la feuille d'érable la "réserve" française dans une mer rouge anglaise. Quoi de plus arrogant pour les Canadiens d'expression française? De plus, dans le drapeau de la Ligue, la feuille d'érable qui unissait à merveille nos deux alliances historiques et mariait d'un même esprit canadien deux races, voit à que le Comité ne la fait plus rayonner que dans le pâle halo que représente à ses yeux les Français. Quoi de plus humiliant pour les autres Canadiens d'expression anglaise? On ne pouvait plus maladroitement briser l'union nationale et blesser à la fois les Anglais et se moquer des Français! Là où la Ligue avait jeté un pont d'union et de concorde qui devait officiellement lier la conscience nationale, le Comité parlementaire creuse un nouveau fossé d'isolement et de défiance. Belle oeuvre vraiment!

C'était déjà plus qu'il n'en fallait pour rejeter ce "drapeau bâtarde" comme l'ont stigmatisé les journalistes.

Ce qui plus est, le Comité insère dans "son" drapeau l'Union Jack, et à la place d'honneur. La mesure déborde.

Ça, jamais nous l'accepterons. Notre savant ami, M. T.S. Ewart, a répondu péremptoirement à ce "non sens", à cette "inconvenance", à ce "destructeur de la conscience nationale", dans sa fameuse lettre au T.H. premier Ministre, lettre publiée le 19 juillet dans plusieurs journaux, au lendemain de la déclaration de M. King à Lévis, disant: "La question du drapeau est réglée."

Non, elle n'est pas réglée.

En démocratie, on ne règle pas de cette façon là une question de cette importance. Nous ne sommes pas des îlots! Le peuple canadien est opposé à tout emblème d'assujettissement, dans son drapeau. Majeur, le Canada est une nation qui veut choisir elle-même

me à sa taille à sa mesure, à son goût, et cela sans immixtion, prépondérance, servilité ou procédé dictatorial...

Pas d'Union Jack réclament tous les Canadiens, véritables fils du sol et dont le Canada est la seule Patrie;

Pas d'Union Jack exigent les adhérents à la Ligue du drapeau national du Canada, lesquels veulent "Le Canada aux Canadiens" — "Un Canada pour les Canadiens" — par un Drapeau essentiellement canadien.

Mot d'ordre

Question du drapeau reste à l'ordre du jour. La question n'est pas réglée; tant s'en faut. Poursuivons notre tâche avec désintéressement: doter notre cher pays d'un Drapeau digne de lui et de nos descendants, essentiellement et uniquement canadien.

Faisons bloc autour d'un seul Drapeau: le tranché rouge et le blanc à feuille d'érable verte au centre. Drapeau populaire par excellence que tout Canadien peut arborer avec amour et fierté. Plus de discussions négatives. Le drapeau idéal est créé, il a gagné ses éraflures d'honneur et est devenu le signe de ralliement des Canadiens d'Halifax à Vancouver.

Arborons-le en permanence. Qu'il paraisse partout. Qu'il flotte sur votre maison, votre chalet, votre auto, votre yacht, votre bicyclette... partout et en tout temps.

Confectionnons nous-mêmes notre drapeau. La Ligue n'est pas une entreprise commercialisée. Le drapeau rouge et blanc... est le drapeau du peuple, de chaque Canadien. — Chaque foyer peut confectionner le sien, ou les siens. C'est facile. La Ligue donnera les renseignements utiles sur demande.

Propageons le drapeau de la Ligue de toutes manières. Multiplions les centres d'activité: cercles, clubs, réunions populaires, démonstrations diverses toujours dignes et positives.

Aidons les députés. Mandataires du peuple, ils doivent respecter et faire triompher la volonté populaire. — La bonne volonté a besoin de se savoir appuyée. — Aidons-les à bien déterminer leur position sur la question du drapeau. — Aidons-les à vouloir, à agir, à s'affirmer en tout ce qui regarde l'avancement et le progrès du Canada en véritables Canadiens d'abord, toujours et quand même. La question du drapeau est au-dessus de tout parti politique.

A votre disposition aux dépôts de la Ligue: drapeaux, brochures et dépliants bilingues, papillons pour tag-day, décalques, plaques-automobiles, boutons, papeterie avec drapeau, carte d'adhésion à la Ligue... pour intensifier la propagande.

Paul ARCHAMBAULT, secrétaire général
5707 rue St-Dominique,
Montréal-14

N.B. — Le texte anglais du communiqué a été adressé aux sénateurs et députés fédéraux, aux députés provinciaux, aux intellectuels et hommes d'affaires et de

Une demande de mariage un peu tardive

M. Arthur Béliveau nous adresse l'anecdote suivante extraite d'une étude consacrée au vieux Trois-Rivières et signée U. T. R. En marge de cette anecdote M. Béliveau signale une légère erreur relativement à la maison du Sieur Hertel de la Frénière. M. Hertel n'habitait pas la maison de pierre "de nos jours voisine encore le Monastère des Ursulines, mais bien une maison en bois qui fut remplacée par la maison actuelle, construite en 1824, par Robert dit Lafontaine. Les maçons furent Maurice Ryan et Olivier Larue qui s'engagèrent dans un acte passé pardevant J.-M. Badaeux, le 2 avril 1824, à construire une "maison en pierre de 48' par 38 pds de large et 21' de haut, avec pignon et une cheminée à chaque pignon".

Il y a de cela longtemps, bien longtemps, en 1750. M. Joseph-Gérard Hertel de la Frénière demeurait aux Trois-Rivières, rue Notre-Dame, dans la maison de pierre qui de nos jours encore voisine le monastère des Ursulines. Il avait une amie, Toinette Bou-

chaque province et à 327 journaux canadiens.

Le travail, quand il est chrétien, est l'oeuvre de l'homme pour Dieu; le douleur, quand elle est chrétienne, est l'oeuvre de Dieu pour l'homme.

La vie merveilleuse de Paderewski

Les Editions de l'Etoile viennent de présenter au public cette semaine "La vie merveilleuse de Paderewski" par Albertine Morin-Labrecque, docteur en musique de l'Université de Montréal. C'est un volume de 200 pages qui relate les péripéties de la vie mouvementée de cet homme prodigieux. Ce qui augmente la valeur des pages, c'est que l'auteur a pu trouver des renseignements inédits sur Paderewski, qui lui ont été fournis par ceux qui ont suivi ce maître à travers le monde, ou qui ont travaillé pour lui. C'est le 15ème volume de la série des musiciens, et cet auteur, Mme A. Morin-Labrecque, a plus de 50,000 volumes en circulation.

De plus, ces mêmes éditions ont reçu de France: "Ma route et mes chansons" par Maurice Chevalier un livre éblouissant de 300 pages sur la vie du Music-hall en France et à l'étranger, sur la vie professionnelle et amoureuse de ce grand fantaisiste.

"Roger-La-Honte" est aussi mis en vente, à des prix défiant toute concurrence, illustré, avec plus de 200 pages. C'est un volume de grande classe. Les Editions de l'Etoile ont également en mains, venant directement de France, Rallye Cocktail, Réseau indigo, Le Saint à New-York, L'Oeil du chat-huant, 4 volumes policiers, Fiançailles, Le bal du pont du nord; Les plus belles années, le chef d'oeuvre actuel de la littérature française actuelle; Les deux orphelins, Tu revivras; Les absentes ou les abîmes de l'âme féminine; les amitiés particulières; La femme donnée en gage; Une saison en enfer de Rimbaud; Papiers d'identité et "Layette" une revue de triot pour les bébés contenant une cinquantaine d'illustrations.

Par un soir de tempête, Mlle Bouton l'avait allumée comme d'habitude après la veillée et, comme elle ouvrait la porte, une rafale éteignit la lumière. Elle eut tôt fait de remettre les choses à point, puis en présentant le fanal à son ami, elle lui dit:

"J'ai bien de la peine de vous voir sur la rue par un temps pareil."

—Il n'en tient qu'à vous.

—Comment cela?

(suite à la page 3)

AVIS AUX CULTIVATEURS

Nous sommes acheteurs de cèdre de 50 pouces de longueur. Payons les plus hauts prix. N'importe quelle quantité.

Ecrire ou téléphoner à

Les Industries J.-G. NADEAU Eng.
8, rue Académie, E.É.: 25
DANVILLE

Nous vendons aussi la clôture à neige. Prix sur demande.

Un programme vraiment exceptionnel!

Chaque lundi soir, écoutez ces émissions consacrées à la gloire du Canada français

LES RADIO-CONCERTS CANADIENS

... vous présentent chaque semaine des Canadiens-français de marque, — musiciens, écrivains, savants ou autres, — dont le nom est devenu synonyme de succès au Canada et à l'étranger et dont la carrière continue en soi-même un exemple et un encouragement pour tous les jeunes qui voudront suivre leurs traces.

Chaque lundi soir - de 9 h. à 9 h. 45
Poste CBF et réseau français de Radio-Canada

Lundi soir prochain, le 14 octobre, Molson's vous présentera à la radio, comme invités spéciaux,

ARTHUR LEBLANC

violoniste de renommée internationale

ET

ALEXANDRE BOUDREAU

directeur de l'Ecole des Pêcheries de Ste-Anne-de-la-Pocatière

A chaque émission, vous entendrez aussi un orchestre de quarante-cinq musiciens de chez-nous, qui, sous la direction de Jean Deslauriers, interprétera pour vous les meilleures mélodies populaires ou mi-classiques.

Narrateur: ALBERT DUQUESNE

Annonceur: ROGER BAULU



LES ÉDITIONS DE L'ÉTOILE PRÉSENTENT

L'AMI DES MALADES

ou le pharmacien chez soi. 770 pages de recettes pour la guérison de toutes les maladies par les plantes. Prix par poste: \$3.30.

AUTOUR DE L'ETRE MASCULIN

Par le Dr Lucien Royer, (pour lecteurs très avertis et pour adultes seulement.) Prix par poste: \$1.35.

LE SPIRITISME

par Gearon, Hallucinations, Hynotisme, Double personnalité, Télépathie, théorie diabolique. Prix: \$1.35.

VIES AMOUREUSES

de "MARIE MANCINI et LOUIS XIV" (pour adultes) prix \$0.65; de "LA VALLIERE et de LOUIS XIV" (pour adultes) \$0.65; de "PHILIPPE EGALITE sous LOUIS XV" (pour adultes) \$0.40, par Françoise Desgranges.

MES SOUVENIRS ET MES SECRETS

par le Fakir Birman, un livre exceptionnel. Prix: \$1.60.

MON AMOUR CHERI

par Jean Desgranges (pour adultes). Un livre vedette. Prix par poste \$0.80. Du même auteur: UNE PETITE FEMME DEGORDE \$0.15; L'AMOUR AU MAROC (pour adultes seulement) \$0.30; TU M'AIMERAS TOUJOURS \$0.40; LA BELLE DE KHARBINE ou les passions en Asie (pour adultes seulement) \$0.65; LES SEPT VIERGES ou l'amour au Moyen-Age \$0.65; CHOC AU COEUR (pour adultes seulement) \$0.65. 27,000 volumes de cet auteur en circulation, une garantie pour le lecteur.

RELIGION

Vie de St-Vincent de Paul, \$0.80. Le Petit livre de la bonne mort, \$1.00. Vie de St-Antoine de Padoue, \$0.80.

Demandez notre catalogue général illustré de 60 pages. Vous le recevrez gratuitement. Chaque semaine nous recevons des livres de France en tous genres. Venez les voir.

Nous envoyons aussi C.O.D. frais à la charge du client. — Nous vendons également tous les livres français dernièrement parus chez tous les éditeurs.

LES ÉDITIONS DE L'ÉTOILE

Téléphone: Harbour 2762

4418, rue Saint-Denis, (près Mont-Royal); Montréal 18

L'Heure Littéraire

PREMIÈRE NEIGE

Elle est humide en ces averse récentes
La neige qui s'amène en duvet, comme on dit,
Et dentelle le chaume et le bois engourdi;
L'hiver ensevelit les feuilles par les sentes.

Les prochaines maisons sur les routes passantes
Reconnaissent à peine à son pas allourdi
Le bûcheron qui rentre en cet après-midi,
La hache verglacée et les bottes glissantes.

Or, sous la cheminée où les vieux sont assis
Et rêvent tristement des hivers de jadis,
Quelques bambins joufflus projettent au contraire

Des châteaux de glaçons dans la neige à venir.
Et par delà la porte où le vent vient gémir
Il neige de la joie et pleut de la misère.

Alphonse DESILETS

On n'a jamais vu ça!

Un petit opuscule destiné aux enfants, entièrement écrit et illustré par de jeunes enfants — de 9 et 11 ans — Rachel et Luc Duquay. C'est dire toute la poésie qui se dégage à la lecture de ce livre. Le style nous émeut par sa simplicité. Il atteint directement et sûrement l'âme enfantine en mettant les plus grands enseignements à la portée de la vie quotidienne. L'influence de ce livre sera profonde et durable.

Peut-être contribuera-t-il à éveiller de très jeunes talents chez ceux qui s'ignorent ou qui pourraient douter...

Chacun sera conquis par cette exquise merveille qu'est Jésus-Enfant.

Prix: \$0.20; par la poste: \$0.23. En vente partout.

Publié par le CENTRE FAMILIAL, 3425, rue St-Denis, Montréal-18.

Mamans... avec le sourire

Il est souvent difficile pour une maman de garder le sourire à ses lèvres.

Une besogne épuisante, des enfants bruyants, un mari maussade: tout semble s'accumuler, certains jours, pour décourager les meilleures de nos mamans.

Mais il faut voir le beau côté de la vie. Il y a toujours moyen de se faire du bonheur. On doit savoir s'y prendre.

Une femme qui a connu tous ces problèmes, a étudié durant de longues années la façon d'en tirer le meilleur parti. Elle expose dans un livre une cinquantaine de recettes de bonheur. En fin d'octobre on pourra se le procurer au CENTRE FAMILIAL, 3425, rue Saint-Denis, Montréal-18.

Mamans... avec le sourire se vendra \$0.75; par la poste: \$0.80. Donnez votre commande immédiatement.

Aujourd'hui

Sommaire du mois d'octobre 1946

Article du mois: La lumière dans le monde physique, par Louis de Broglie.

Vie: Dieu et les professeurs. Quand petit Jean entre à l'école, Le Menuet du Boeuf — Récit.

Politique: L'Allemagne aujourd'hui, demain; Sur le front arctique; Une jeune puissance.

Arts: Sylvia Daoust, sculpteur; Prélude à l'après-midi d'un Faune; Les Amis de l'Art.
Littérature: Géographie claudéenne; Mon premier roman; Le Tonnerre et la Pluie.

Histoire: Ceinture fêchée; Les dessins animés et Walt Disney; La Bibliothèque de la ville de Montréal.

Variétés: Dans l'estomac d'un cachalot; Lumière et floraison; "De petits peuples libres..."; Concours — Philatélie — Jeu-test — Mots croisés.

Abonnement: \$3.00 par année, \$5.00 pour 2 ans, 0.25c le numéro. Les éditions d'aujourd'hui, 1961, rue Rachel-Est, Montréal-34.

Cours d'administration hôtelière

La province de Québec en est rendue à la croisée des chemins dans le domaine touristique. Cet été, l'on peut affirmer sans contredit qu'elle a absorbé le plus fort pourcentage du tourisme américain venu au Canada proportionnellement aux autres provinces. Si donc nous voulons conserver notre supériorité dans cette sphère pour des années à venir, nous devons faire en sorte d'améliorer constamment nos méthodes hôtelières et culinaires et à tout le moins conserver ce que nous avons acquis. Tel est le sens d'une déclaration que faisait ces jours derniers M. B. A. Turcotte, coordonnateur de l'hôtellerie au tourisme, en marge des cours d'administration hôtelière institués par le Ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, depuis quelques années et qui, cet automne, commenceront le 27 octobre à l'hôtel La Sapinière, de Val David. Ces cours porteront sur une multiplicité de sujets: l'art culinaire, l'administration, la culture, les notions de la tenue d'un hôtel, etc., etc. Le nombre des inscriptions est limité à 65 personnes et uniquement aux hôteliers.

Comme le souligne M. Turcotte c'est donc dire que les autorités provinciales en instituant ces cours contribuent largement à l'amélioration de notre technique hôtelière et derechef à nous conserver la supériorité touristique qui cette année a atteint son point culminant. Ainsi, suivant un bulletin par le New-York Automobile Club, en juillet 1946, 23% des demandes reçues se rapportaient à la province de Québec, ce qui en comparaison de 1945, accusait une augmentation de 16%. C'est un accroissement fort sensible et s'il y a lieu de se réjouir du fait que notre province cherche un attrait aussi puissant, il ne faut pour cela s'endormir sur nos lauriers.

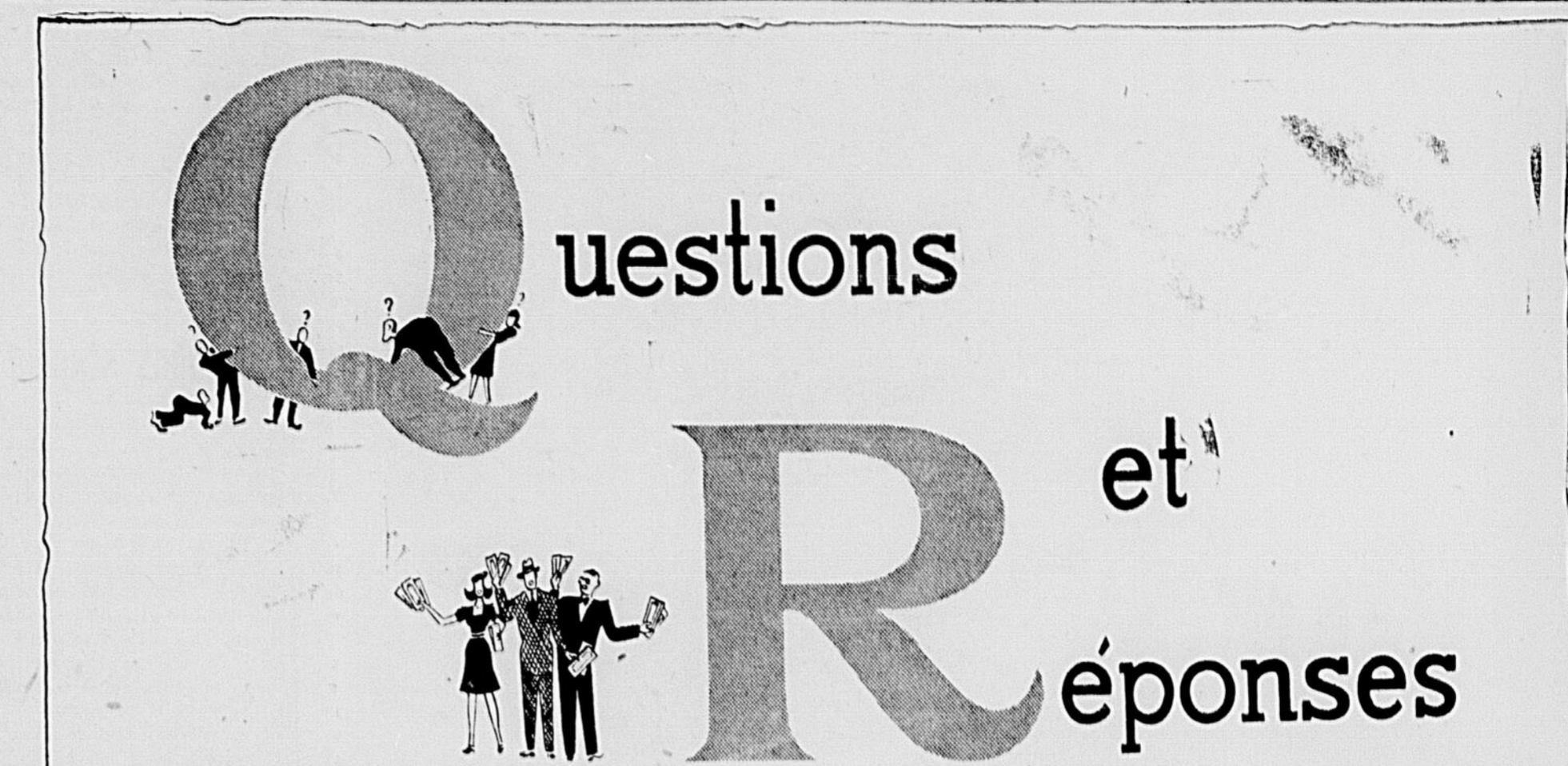
L'attrait ethnique particulier à la province de Québec compte évidemment pour beaucoup dans cet engouement des visiteurs pour notre province tout aussi bien que ses beautés scéniques, mais il ne suffit pas, dit M. Turcotte, de tabler uniquement sur ces deux attractions mais bien faire en sorte de les exploiter de façon rationnelle, en améliorant nos procédés, en donnant du service à la clientèle et surtout à ne pas exploiter cette dernière dans le sens péjoratif de ce mot, d'ajouter M. Turcotte. Les cours d'administration hôtelière offrent justement ce moyen, puisque les hôteliers et leurs employés s'inspireront de méthodes perfectionnées en art culinaire, afin de servir à leurs hôtes une cuisine franchement canadienne, enfin quelque chose auquel nos voisins ne sont pas habitués. Tout en conservant nos traditions, cela n'implique pas le renoncement au progrès moderne, dit-il.

Cette année, les cours seront dirigés par un comité conjoint de techniciens et officiers du ministère de l'Industrie et du Commerce, sous la surveillance de M. Louis Coderre, sous-ministre. Il ne faut pas de doute que les hôteliers sauront bénéficier de cette aubaine cours étant absolument gratuite.

LA FEMME CHEZ ELLE

Petite encyclopédie de travaux domestiques comprenant:

- LA MAISON
 - LE VETEMENT
 - LA CUISINE
 - LES MALADIES
 - RECETTES domestiques
 - ANIMAUX domestiques
 - JARDIN CHEZ SOI
 - LE FOYER
 - L'éducation des enfants
- 400 pages de conseils, de recettes, de belle lecture intéressante.
Prix \$2.00, par poste \$2.10
Remise habituelle aux libraires
LES EDITIONS PARISIENNES
Jean-Jacques Bertrand, prop.
2116 Frontenac, Montréal, CH. 1043



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Q Qu'est-ce que l'Obligation d'épargne du Canada?
R L'Obligation d'épargne du Canada succède aux Obligations de la victoire et aux Certificats d'épargne de guerre. Elle est la promesse de votre pays de vous rembourser votre argent quand vous le voudrez, et de vous payer un bon taux d'intérêt.

Q Pourquoi offrir des Obligations d'épargne?
R Parce que, durant la guerre, des milliers de Canadiens ont pris l'habitude d'économiser au moyen des Obligations de la victoire et des Certificats d'épargne. Une enquête récente a révélé que 82% de ces personnes désirent continuer d'économiser par des moyens semblables.

Q Le gouvernement vend-il les Obligations d'épargne dans le seul but de se procurer de l'argent?
R Non. Le gouvernement peut emprunter autrement l'argent dont il a besoin. Le but principal des Obligations d'épargne, c'est d'offrir de nouveau un moyen commode d'épargner et de placer leur argent aux millions de Canadiens qui ont pris l'habitude d'économiser durant la guerre.

TAUX D'INTÉRÊT

Q Quel taux d'intérêt portent les Obligations d'épargne?
R 2 3/4 %, payable annuellement les 1ers novembre de 1947 à 1956, au moyen de coupons qui seront encaissés sans frais à toute succursale canadienne d'une banque à charte.

Q Les coupons d'intérêt sont-ils enregistrés?
R Non. Ils sont payables au porteur.

ENREGISTREMENT—PROTECTION

Q Pourquoi doit-on enregistrer les Obligations d'épargne?
R L'enregistrement vous protège en cas de perte, de vol ou de destruction de vos obligations. C'est aussi le moyen le plus simple de s'assurer qu'aucun particulier n'en possède pour plus de \$2,000.

Q Les Obligations d'épargne peuvent-elles être enregistrées à n'importe quel nom?
R Elles peuvent l'être au nom d'un particulier seulement, majeur ou mineur, jusqu'à concurrence de la limite établie. L'enregistrement doit indiquer une adresse au Canada.

ENCAISSEMENT DES OBLIGATIONS

Q Combien de temps puis-je laisser mon argent dans les Obligations d'épargne?
R Jusqu'au 1er novembre 1956. Les Obligations porteront la date du 1er novembre 1946 et échèreront le 1er novembre 1956.

Q Puis-je encaisser mon Obligation avant le 1er novembre 1956?
R Oui. Toute succursale canadienne d'une banque à charte vous remboursera votre Obligation sur demande, au montant de sa valeur nominale, plus l'intérêt à 2 3/4 %; vous n'avez qu'à établir votre identité.

Est-ce qu'on peut encaisser une obligation enregistrée au nom d'un enfant?

R Oui. Les banques savent bien ce qu'il faut faire.

Puis-je disposer d'Obligations d'épargne enregistrées au nom d'une personne décédée?

R Oui. Les banques savent ce qu'il faut faire.

Mes Obligations d'épargne seront-elles remplacées en cas de perte, de vol ou de destruction?

R Oui. Cependant on doit garder ses Obligations d'épargne en lieu sûr, comme l'on fait pour d'autres valeurs importantes. Remplacer des Obligations prend quelque temps; il vaut mieux être prudent. En cas de perte, avertissez aussitôt la Banque du Canada, Ottawa. Donnez tous les détails, dites quelles coupures vous avez et, si possible, mentionnez les numéros de séries. Les mêmes renseignements seront fournis à la police, s'il y a perte ou vol.

8 sur 10 achèteront encore des Obligations LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Quelques considérations intéressantes et instructives

1) Tommy Gibbons. Le 4 juillet 1923, il lutta contre le champion Jack Dempsey... Connus dans le monde entier, il devient maire de sa ville, lutte contre les bandits, organise des cours du soir, des salles de lecture et de jeux... Il a donné \$50,000.00 pour la construction de l'église de l'Immaculée Conception de St. Paul, Minnesota.

Deux mots d'Ordre de ce sportif catholique: "Il vaut mieux aller à la chasse avec votre fils, que d'y aller pour lui." Apprendre à vos enfants comment la vie se gagne...

"Dans la maison où la mère gouverne les enfants, et où le père confirme de son autorité les ordres de la mère, il ne s'élevé aucune difficulté."

2) A qui appartiennent les profits? Après 55 mois de guerre, aux Etats-Unis, après avoir payé les taxes, les ouvriers, les industriels ont accumulé 52 billions de profits. 26 millions sont allés aux porteurs de dividendes. Les autres 26 billions aux trésors de ces compagnies.

En 1945, la General Motors, aux Etats-Unis, a fait des profits pour \$188 millions. Elle a 180,000 ouvriers. Elle aurait pu donner mille piastres de plus par ouvrier, dans l'année, et l'ouvrier aurait gagné \$3,400.00, le salaire voulu, aux Etats-Unis, pour faire vivre une famille de quatre personnes...

En fait, à Cleveland, durant la guerre, la compagnie Jack and Heinz, qui emploie 8,600 ouvriers, a donné un salaire de \$5,300, par ouvrier. Et elle a fait quand même des profits.

Le Pape recommande un partage convenable des profits, et, pour que cela se fasse, que certains ouvriers soient désignés pour faire partie de l'administration de la compagnie. Cela les intéresserait, les mettrait au courant, éviterait les chocs et les grèves...

3) Comment garder votre mari? S'il y a eu quelques discussions, ne pas vous endormir sans avoir clarifié tout cela.

Vous intéresser à ce qu'il raconte.

Lui préparer des repas chauds, cuits à point.

Ne pas vous laisser absorber par les soins du ménage ou de la cuisine au point de ne pouvoir pas sortir ou vous distraire avec lui, quand cela lui plaît.

Ne fouillez pas dans ses poches et n'ouvrez pas sa correspondance.

Vous pouvez avoir des invités, mais ne les gardez pas trop longtemps. Les invités, comme le poisson, goûtent moins bon après trois jours...

Si possible, ayez un petit jardin, un compte de banque, une collection de fleurs, ou de disques de belle musique, ou de peintures, ou d'objets sculptés que votre mari sera fier de faire admirer par ses amis.

Faites en sorte que votre mari soit toujours content et orgueilleux de vous.

Ainsi, vous aurez le plus de paix et de bonheur possible humainement.

N'abordez pas un sujet pénible durant les repas.
Jean TAVERNIER

Les demandes d'inscription doivent être adressées sans retard à M. Louis Coderre, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Hommage à la Croix

Après la découverte de sainte Hélène, Constantin défendit de crucifier jamais les malfaiteurs. La croix, jadis infâme, était devenue le signe réservé de la gloire. Quand Moïse levait les bras, elle était déjà le signe de la victoire! Le

grand prophète hébreu faisait un signe de croix; il priait les bras en croix; et David avait dit que l'élevation de ses mains était le sacrifice du soir. La Croix avait été plantée au fond de tous les mystères, avant d'être plantée sur le Golgotha. Mais elle n'avait pas été reconnue; et il fallut le Calvaire pour qu'elle devint une évidence.

Quand Moïse priait, pendant la bataille, les bras levés, et quand la victoire, obéissant à ses mouvements, semblait exiger de lui, pour rester fidèle aux Hébreux, qu'il restât fidèle lui-même à l'attitude que la croix impose, la voix qu'entendit Constantin aurait pu être déjà devinée; mais elle attendait, pour retentir, que la réalité eût remplacé les figures; elle attendait que le Calvaire eût pris place dans l'histoire pour dire à l'Empereur: Hoc signo vinces. (Par ce signe tu vaincras).

Une série de siècles finit à la

Croix, une série de siècles commença à la Croix; rien n'est indifférent de ce qui la concerne.

Une demande...

(suite de la page 2)

— Si nous demeurions ensemble, je ne serais pas obligé de sortir le soir pour la partie de cartes. — Je prendrai votre désir en considération.

C'était la première proposition de mariage que Toinette recevait. Elle l'accepta. Il y eut des noces, aux anciens nouveaux mariés, Dieu ménagea dix-huit années de bonheur conjugal. Après la cession du pays, loyal envers ses nouveaux souverains, M. de la Frenière conserva néanmoins ses habitudes et ne changea rien au costume de son jeune tuteur. La chevelure poudrée avec soin, la coquette nouée par un ruban noir, il portait avec

une rare distinction, un sémillant habit bleu, fleuri de dentelles aux manches et au jabot, avec les poches de côté ornées de la même couleur rouge que les parlements des boutonnières et les ornements des manches. Une collerette courte de la même nuance que l'habit, des bas de soie et des souliers à boucle complétaient le costume de ce gentilhomme qui décéda le 18 no-

bre 1768. M. et Mme de la Frenière avaient adopté une nièce, Claire Pratte, qui épousa M. Augustin Paradis. De cette union naquirent deux filles: Claire et Josephine. Cette dernière devint la femme de M. F.-X. Robert dit Lafontaine. Ils eurent quatre enfants: une fille et trois fils dont l'un fut Aimé Lafontaine, juge d'Aylmer.

RESSEMBLANCE

Que je te bone, ô mer charmante, Ciel remuant, horizon clair!...
Dieu sait quel penser me tourmente, Lorsque je regarde la mer!
Dieu le sait: chaque fois que l'onde — Se gonfle, monte et redescend, Comme un cœur que l'amour inonde, Et qui s'éveille, frémissant,
Chaque fois que la mer proclame, Dans sa robe de demi-jour, Sa ressemblance avec notre âme, — Albine où gronde un flot d'amour; —
Oui, chaque fois que, pâle et douce, Se ramenant comme un flambeau, — Et un bel oeil qui se courrouce — La mer insondable tombeau,
Deviens plus sombre et plus mouvante; Je me souviens — bonheur amer — De sa prunelle si vivante, De ses yeux gris comme la mer!...

B. L.

URGENT!

ATTENTION: Il manque des parents à 700 petits délaissés temporairement hébergés à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul numéro 690, Chemin Sainte-Foy, Québec

POUVEZ-VOUS REMPLACER LEURS PARENTS INCONNUS? Si vous projetez cette incomparable charité ce geste héroïque et sauveur comme première formalité faites venir et remplissez LE QUESTIONNAIRE DES PARENTS ADOPTIFS

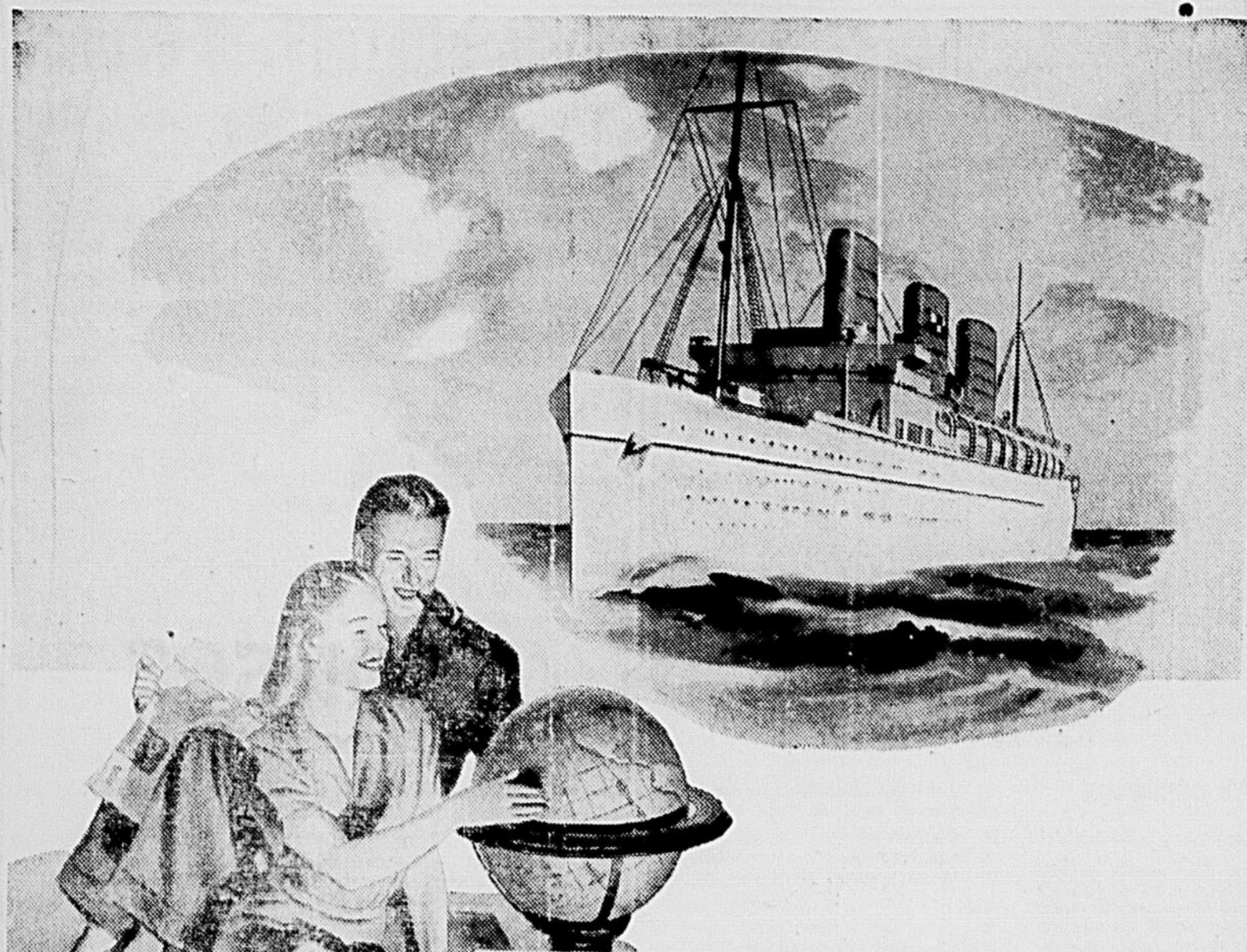
Écrivez aujourd'hui!

Demandez toujours le RENDEZ-VOUS DES VOYAGEURS

HOTEL MANOIR VICTORIA

Carignan & Garon, Prop., VICTORIAVILLE.

Eau chaude et froide et téléphone dans les 80 chambres. Table de première classe, à prix modérés. Service courtois et empressé. Attention spéciale pour banquet ou réception.



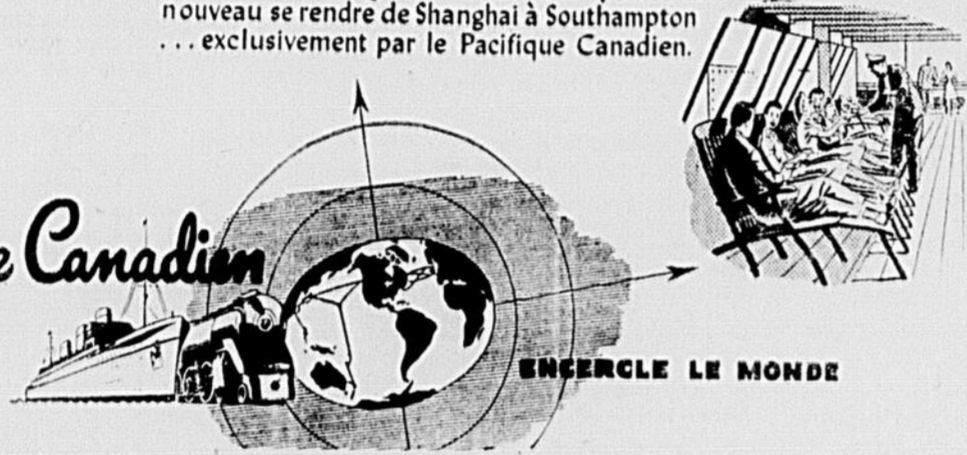
On pourra faire encore de beaux voyages par le Pacifique Canadien

Vous vous rappelez comme il était agréable de voyager sur les bateaux du Pacifique Canadien! Vous vous rappelez le confort de ces superbes paquebots, l'excellence de la cuisine, la perfection du service, la courtoisie du personnel et le charme de la vie à bord!

Il y a beaucoup à faire en ce moment pour rétablir les services d'avant-guerre, pour remplacer les navires perdus... mais, quand on aura accompli cette tâche essentielle, vous pourrez de nouveau voyager avec agrément... comme vous étiez habitué de le faire par le Pacifique Canadien.

Bientôt, les paquebots de deux nouvelles flottes sillonneront les grands océans du globe... et, alors, on pourra de nouveau se rendre de Shanghai à Southampton... exclusivement par le Pacifique Canadien.

Le Pacifique Canadien



Roland Hébert et Jean-Paul Nadeau s'aligneront encore avec les Tigres

(Par notre confrère, Roméo Courchesne)

Roland Hébert, instructeur et Jean-Paul Nadeau, gardien de buts des Tigres de Victoriaville, champions de la Ligue de Hockey Provinciale, l'an dernier, viennent de signer de nouveau leur contrat pour la prochaine saison de hockey, nous annonce le président de l'Association Sportive, M. Gaston Jolicoeur.

Ces deux joueurs de hockey sont parmi ceux qui ont pris une part active dans la course au championnat du circuit du président Ernest Comte, l'an dernier, alors que les Tigres avaient décroché les honneurs en éliminant les Sherbrookeois, dans une série de 4 de 7 qui

avait duré jusqu'à la limite. Dans cette série les Tigres avaient dû jouer toutes leurs joutes à l'Aréna de Sherbrooke, et avaient attiré des foules qui dépassaient souvent 5,000 spectateurs.

Comme La Tribune l'a annoncé, cette année, Victoriaville n'aura pas besoin de jouer ses parties à l'extérieur, car elle possèdera de la glace artificielle dès le 17 novembre, alors que le club local fera son ouverture ici.

Roland Hébert est né à Montréal, et est âgé de 25 ans seulement. Il mesure cinq pieds et huit pouces et pèse 162 livres. Roland a fait ses débuts dans le hoc-

key à l'Aréna de Verdun, alors qu'il s'alignait pour le Verdun Junior avec lequel il a connu une très belle saison. Ses succès avec Verdun attirèrent l'attention d'Omer DeBonville, qui dirigeait les Cyclones de Joliette. Celui-ci lui fit signer un contrat avec le Joliette intermédiaire, en 1938. Roland était à la défense du Joliette en 1938, alors que le club avait causé toute une surprise en éliminant les Gilets Rouges de Sherbrooke, qui venaient de remporter le championnat de la Ligue Provinciale Senior.

Hébert a aussi joué à la défense pour les Cataractes de Shawinigan de l'ex-ligue Inter-provinciale, que dirigeait Robert "Bob" Lebel. L'année suivante, en 1944, il a porté l'uniforme du Cornwall dans la Ligue Senior. L'an dernier il a signé son premier contrat avec les Tigres comme pilote de l'équipe, et il a conduit son club au championnat.

Nadeau est natif de Québec, où il a appris son hockey. Il est âgé de 24 ans, mesure cinq pieds et huit pouces et pèse 155 livres. Il a commencé sa carrière de hockey dans la vieille capitale, avec le club Belleville Jr, et a aussi remporté le premier championnat provincial de sa carrière.

L'année suivante il a aussi connu des succès, alors qu'il faisait partie des As Juniors, équipe qui supportait les As Seniors. Il a ensuite passé trois années avec le Geo.-T. Davie, de Québec.

Avant de signer son contrat pour les Tigres l'an dernier, Jean-Paul avait doté Trois-Rivières d'un championnat provincial intermédiaire alors qu'il s'alignait pour le club St-Philippe.

Jean-Paul Nadeau a reçu des offres tout dernièrement des As de Québec, du Groupe Senior, mais a préféré revenir dans la "Reine des Bois-Francis" encore cette année.

Jean-Paul s'est classé le meilleur cerbère du circuit Comte, au cours de la saison dernière, et il pouvait facilement se comparer à plusieurs autres cerbères du Groupe Senior, d'ailleurs, je crois que plusieurs amateurs de hockey des Cantons de l'Est, qui l'ont vu à l'oeuvre dans la série finale à l'Aréna de Sherbrooke, et qui ont vu des joutes du Groupe Senior, sont de mon avis... En un mot Jean-Paul a été le principal facteur dans la série du championnat. Il n'y a pas de doutes que les ama-

Les Radio-Concerts Canadiens

Les Radio-Concerts Canadiens, l'émission commanditée par la Maison Molson et qui passe à Radio-Canada tous les lundis à neuf heures, rendra un double hommage à la nation acadienne, lundi, le 14 octobre.

Un hommage à ses artistes, en la personne d'Arthur Leblanc, le violoniste de réputation internationale que les Acadiens ont donné au Canada; un hommage à leur persistance historique et au rôle qu'ils jouent dans l'économie de la province.

Arthur Leblanc, qui a pris sa place il y a déjà quelques années dans les rangs des grands violonistes de concert, a répandu le bon nom du Canada musical non seulement aux Etats-Unis mais jusqu'en Amérique du Sud. Et ce virtuose est aussi un compositeur. Les auditeurs de Radio-Concerts Canadiens auront l'occasion d'entendre une de ses oeuvres, qu'il jouera lui-même: Danse rustique.

La Maison Molson a aussi voulu rendre hommage à l'Acadie historique en révélant à l'auditoire radiophonique québécois l'oeuvre d'un de ses fils d'origine acadienne, M. Alexandre Boudreau, directeur de l'Ecole des Pêcheries de Ste-Anne de la Pocatière, Qué., et administrateur général de la coopérative des Pêcheurs-Unis de Québec. M. Boudreau est un fils de pêcheur, qui a consacré son activité au relèvement économique des pêcheurs québécois. Son rôle dans l'économie de la province est considérable.

Les Radio-Concerts Canadiens réunissent un grand orchestre de quarante-cinq musiciens sous la direction du brillant chef d'orchestre, Jean Deslaurière; Albert Duquèsne, le grand comédien qui est aussi le "reporter Molson",

l'animateur de ces émissions, et Roger Dault, le brillant et sympathique annonceur.

Ces émissions diffusées de la scène de l'Auditorium du Plateau, à Montréal, sont réalisées par Paul Leduc. On peut se procurer des cartes d'entrée (deux) en écrivant à: "Les Radio-Concerts Canadiens, Radio-Canada, Montréal", en prenant bien soin d'inclure un enveloppe adressée et affranchie.

Un abus stupide

Le claqueuse de l'automobile est destiné à avertir ou à prévenir. Il avertit le piéton distrait: il prévient, aux carrefours, les conducteurs d'autres voitures. C'est le seul moyen reconnu pour éviter la plupart des accidents de l'auto. Encore faut-il remarquer qu'il devient parfaitement inutile la nuit, dans la majeure partie des cas: le pinceau lumineux des phares puissants suffit à prévenir l'approche d'une voiture.

Il conviendrait tout de même de noter que le bruit strident du claqueuse exige qu'il soit utilisé avec discrétion, même en plein jour. Trop de chauffeurs pèchent sur ce point: on dirait qu'ils prennent une sorte de plaisir à ahurir leurs concitoyens en cornant à tort et à travers, et de façon prolongée. Quant à corner bruyamment au milieu de la nuit, il n'y a que les enfants gâtés qui osent se permettre pareille incongruité.

Il y a des cités d'Amérique et l'Europe où on punit sévèrement les contraventions aux règlements concernant l'usage du claqueuse. Il ne ferait pas bon à Paris, par exemple, d'user du claqueuse après telle heure de la nuit: la contravention est impitoyable pour les noctambules de cette espèce. Elle a bien raison, car on comprend à merveille qu'il devienne impossible aux citoyens des grandes agglomérations de dormir au milieu d'un "concert" de claqueuses répercuté à tous les échos.

On a parlé dernièrement d'un élit municipal passé à Ottawa pour interdire l'emploi prolongé du claqueuse dans les cortèges de nocces qui défilent par les rues de la capitale. Beaucoup de journaux quotidiens ont pris occasion de cette nouvelle pour déplorer cette coutume stupide. Aussi l'"Événement" du 10 septembre a cru bon de souligner l'inertie des autorités policières qui laissent ces cortèges ahurir les habitants de Québec pendant des heures...

Nous avons vu de ces choses: il est difficile d'être témoin de pire balourdise. Les charivaris cocasses, que nos ancêtres se permettaient à l'occasion des nocces qui leur déplaçaient, étaient de bon goût en comparaison de la niaiserie béate de certains "maîtres de cérémonies" contemporains, qui ne se contentent pas d'annuler les nouveaux mariés mais qui s'arrangent pour embêter tout le monde. Si ces gens avaient la moindre idée des commentaires qu'ils suscitent sur leur passage, c'en serait fini à jamais de ces déchaînements de bêtise!

Oh! je sais que certains prétendent différencier ainsi les cortèges nuptiaux et les cortèges... funèbres! C'est d'une assez pauvre subtilité, on l'avouera, que d'avancer semblable raison. Il suffit amplement des décorations costumées, comme les rubans multicolores disposés sur les voitures d'honneur, pour signaler un cortège de nocces — sans parler, bien entendu, de l'absence... du corbillard, et des expressions de physionomie des participants... N'insistons pas.

Les cortèges de nocces ne sont pas les seuls qui nous donnent du tintoin. Dans un ville des environs, qu'il n'est pas besoin de désigner plus clairement, une association fort méritoire donnait cet été un pique-nique. Par hasard, nous nous trouvions à l'hôpital de l'enfant, au moment même où s'ébranlait le cortège automobile assez nombreux qui devait transporter les pique-niqueurs. Nous pouvions donc rapporter par expérience les impressions produites dans les couloirs et les chambres de l'hôpital, à l'heure du repos, par le déchaînement d'une trentaine de claqueuses.

On crut d'abord à un appel de la sirène municipale. Mais le bruit continu et insolite aboutit bientôt à susciter des inquiétudes chez les malades. En quelques minutes, des dizaines d'appels faisaient courir de ci de là les gares-malades

qui n'en pouvaient mais, ne sachant trop elles-mêmes ce qui se passait en ville. A vrai dire, on pouvait croire à un tocsin général annonçant une grave conflagration... Quelques femmes de cette localité, brusquement réveillées par le tapage, voulaient savoir si le feu n'était pas dans leur quartier! Les bonnes paroles et les encouragements des gardes ahuris ajoutaient plutôt à leurs alarmes. Ce n'est qu'après dix ou quinze minutes que le calme se rétablit, dès qu'on eût compris qu'il s'agissait d'un... simple pique-nique! Nous laissons à imaginer les appréciations peu élogieuses qui fusèrent de partout à l'adresse des organisateurs de la petite fête...

Mais nous pouvons assurer que l'association en cause s'est fait ce jour-là une pierre propagande! Qu'on prenne les choses comme on voudra, il était parfaitement incongru de signaler de pareille façon un événement aussi insignifiant. La bonne humeur de quelques lurons irrefléchis leur a, en la circonstance, joué un mauvais tour. Ils ont juré, mais un peu tard, qu'on les y reprendrait plus! On a l'espoir, par ailleurs, de ne pas voir se renouveler cette panique: le conseil municipal s'est promis de faire surveiller de près l'organisation des... "transports" en commun.

Ce cas authentique permet de souligner les inconvénients pratiques de l'abus stupide du claqueuse. Ce n'est pas un instrument de musique, ni un moyen de signaler sa joie! On pourrait même indiquer à quelques malotrus que le claqueuse ne doit pas non plus servir à marquer des applaudissements dans les réunions en plein vent trop s'il ne s'agissait pas de coups de sifflets "amplifiés"...

L'être de l'automobile, du moins de quelques orateurs, qu'ils ne saient. Nous avons jugé, par la mine en certains milieux, ne paraît pas avoir amélioré les moeurs, ni relevé le niveau, assez quelconque déjà, de la distinction des manières...

On peut se demander ce qui adviendra au cours du développement de l'âge atomique! (Le St-Laurent)

Les fumeurs imprudents sont cause de maints incendies

Nombre d'incendies désastreux pourraient facilement être évités si l'on prenait soin de toujours éteindre une allumette après s'en être servi, déclare le chef de la Sherbrooke Fire Prevention Reg'd, Gérard Boissonnault, dans une causerie donnée à plusieurs endroits dans la Province de Québec sur la prévention des incendies principalement dans les écoles.

Il se trouve beaucoup de fumeurs qui ne prennent même pas la peine de s'assurer si l'allumette qu'ils jettent est complètement éteinte. Si ces personnes s'arrêtaient, ne fût-ce qu'un instant, à songer aux conséquences fâcheuses que pourrait entraîner leur négligence et leur manque de soin, ils feraient preuve de plus de prudence dans l'usage des allumettes. Il arrive souvent qu'une allumette non éteinte provoque un incendie qui n'éclate que très longtemps après le départ du fumeur.

Le chef de la Sherbrooke Fire Prevention Reg'd, M. Gérard Boissonnault recommande également aux mères de famille de toujours garder les allumettes dans des boîtes inifuges, placées hors de la portée des enfants et de montrer à leurs petits combien il est dangereux de jouer avec des allumettes.

WARWICK

M. Elie Fortier, boucher, a vendu les terrains où sont situées sa maison et sa boucherie, à la Warwick Woolen Mills, Ltd. La maison et la boucherie seront transportées du côté droit au côté gauche de la rue Kirouac.

M. Wilfrid Fournier a vendu sa ferme, située dans le rang Ste-Anne, à M. J. Morissette, de Victoriaville.

URGENT!

ATTENTION: Il manque des parents à 700 petits délaissés temporairement hébergés à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul numéro 680, Chemin Sainte-Foy, Québec

POUVEZ-VOUS REMPLACER LEURS PARENTS INCONNUS?

Si vous projetez cette incomparable charité ce geste héroïque et sauveur comme première formalité faites venir et remplissez LE QUESTIONNAIRE DES PARENTS ADOPTIFS

Écrivez aujourd'hui!

LE TABAC À PIPE ORIGINAL AROMATIQUE DU CANADA

OLD CHUM

CANADIAN INDUSTRIES
C-I-L
LIMITED
PEINTURES

Avant de peindre la maison ou une pièce-voyez votre Marchand de Peintures C-I-L

- Lorenzo Rousseau Ltée**
NICOLET, P. Q.
- Walter Dubois**
BECANCOUR
- Lucien Côté**
DAVELUYVILLE
- Henri Beaulac**
LA VISITATION
- Thomas Bouchard**
ST-CELESTIN
- Paul Massé**
STE-GERTRUDE
- J. A. Turcotte & Cie**
STE-GERTRUDE
- Alphonse Fournier**
ST-LEONARD D'ASTON
- Dame B. Desaulniers**
STE-SOPHIE DE LEVRARD
- Lucien Desruisseaux**
ST-WENCESLAS
- J. B. Carpentier**
ST-SYLVERE, P. Q.

PEINTURES C-I-L LIMITED

Aux partisans du contrôle de l'Etat, on conseille la lecture des dépêches annonçant la liquidation, par le Soviet, de ses fameuses fermes collectives ou kolchozes. Ces braves Russes se sont soudainement aperçu d'un coulage formidable dans la gestion de ces fermes. En d'autres termes, le gérant s'y pratiquait à l'état épique. La culture la plus intensive qui s'y faisait était celle des profits détournés, sous le manteau. Tout cela n'est pas pour promouvoir la cause de l'étatisme.

La construction est...

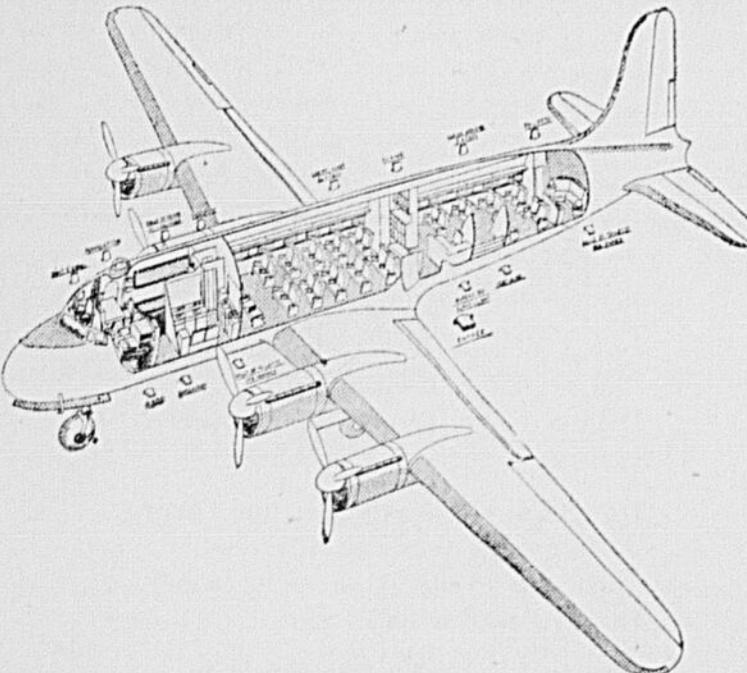
- (suite de la 1ère page)
- GAUDET & VIGEANT**
AVOCATS - PROCUREURS
NICOLET, P. Q.
- DAVID DESHAIES**
A.D.B.A.
Architecte
NICOLET, P. Q.
C. P. 74 C. P. 118
- Arthur Béliveau, C.R.**
Avocat et Procureur
42 Rue des Casernes
TROIS-RIVIERES P. Q.
Tél.: 556
- St-Joseph à Dame Jeannette Côté; No 251 de M. Achille Proulx, rue St-Jean-Baptiste à M. Robert Proulx; No 256 de Stephen Dolan, rue St-Jean-Baptiste à M. Hermas Paquin; Nos 238 et 237-2 d'Adolphe Jutras, rue St-Jean-Baptiste à Ernest Duval; le No 389-2-24, des FF. des Ecoles Chrétiennes, rue Lassalle, à Laurent Lemire; Le No 369-2-21 des FF. des Ecoles Chrétiennes, rue Lassalle, à M. Augustin Beaudet; le No 312-1 de Gérard Lupien, rue Plessis à M. J. L. Proulx; No P-353 de Geo. Robin, rue Signai, à M. Lorenzo Therrien; No 369-2-22 de Arthur Z. Lemire, rue Lassalle, à M. Victor Métivier; No P-373-1 d'Anatole Rousseau, rue St-Jean-Baptiste, à Dame Corinne Bélanger; le No 267-7 de J. Roméo Dumoulin, rue St-Jean-Baptiste à M. Adolphe Jutras; No P-179-3 de la Succession Nap. Trudel, rue Plessis, à M. Charles-G. Leblanc; No P-364-6 de Emmanuel Lemire, rue Panet, à Dame Jeannette Lemire-Gariépy; No P-360-47, rue Gérin-Lajoie, N.-O. à Fernand Brochu et P-360-47 S.-O. à Cajétan Brochu; No

Avec les compliments de

ARTHUR MARTIN

Gérant de
CONSOLIDATED OPTICAL LTD
NICOLET, P. Q.

CONFORT DANS LES AIRS



Ce dessin donnera aux passagers qui emprunteront les avions d'Air-Canada pour des envolées transcontinentales, internationales ou transatlantiques, une idée du confort que leur offrira une fois en service ce gros quadrimoteur actuellement en construction à l'usine de Canadair Limited, près de Montréal. Le prototype de cet avion à 40 passagers, le "North Star", a été lancé le 1er juillet dernier par Mme C. D. Howe, épouse du ministre de la reconstruction et des approvisionnements. Il a fait récemment sa première envolée de

Montréal à Vancouver ayant à son bord le Lt. H. C. D. Howe et M. H. J. Symington, C.M.G., C.R., président d'Air-Canada.

Ce dessin montre la disposition des fauteuils, ajustables au goût des passagers, la cuisine, le bureau de l'employé en charge, le pont d'envol, les salles de radio et de navigation équipées de Loran et autre équipement électronique, la salle de toilette des dames et celle des hommes. L'avion est une combinaison des dessins de la compagnie Douglas et d'Air-Canada avec des moteurs anglais du type Rolls-Royce.